

PROPOSITION DU PRESIDENT DU CSA EN VUE DE LA REUNION CONCERNANT LES QUESTIONS NON ABORDEES LORS DES DISCUSSIONS POLITIQUES SUR LA FORESTERIE DURABLE POUR LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION

Lors de la dernière réunion du 23 novembre, les membres du Bureau et du Groupe consultatif ont discuté de la possibilité d'organiser une réunion sur les questions non abordées lors des discussions politiques du CSA sur la foresterie durable pour la sécurité alimentaire et la nutrition tenues en 2017. Ceci donne suite au débat tenu lors de la 44e session du CSA, en 2017, lors duquel le Comité « a encouragé le Bureau du CSA à envisager de convoquer une réunion spécifique, à laquelle seraient invités les organismes des Nations Unies dont le Siège est à Rome, afin d'examiner les questions qui n'auront pas été suffisamment approfondies dans le cadre du processus de convergence des politiques, notamment la contribution des plantations commerciales à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et il a demandé au Secrétariat du CSA de faire cadrer les recommandations avec les cibles et objectifs de développement durable (ODD) pertinents, dans la mesure où les ressources disponibles et la charge de travail du CSA le permettront ».

Un soutien général a été exprimé au niveau du Bureau et du Groupe consultatif concernant la possibilité d'organiser une telle réunion, sous réserve qu'elle n'implique pas de recourir à des ressources humaines et financières supplémentaires et/ou un suivi. De nombreux membres du Bureau ont suggéré que la réunion débouche sur un résultat écrit, bien qu'aucun consensus n'ait été atteint sur ce point. L'option consistant à organiser cette réunion comme un événement de la 46e session du CSA n'a pas été soutenue, compte tenu de l'agenda déjà très chargé de la prochaine plénière.

Conformément aux résultats de cette réunion, les membres du Bureau et du Groupe consultatif ont été invités à envoyer leurs contributions concernant la portée et les résultats escomptés de cette réunion.

La plupart des contributions reçues¹ concernaient le type de résultats devant découler de la réunion, les intervenants à inviter et la nécessité de fournir de l'interprétation, alors qu'aucune contribution n'a été présentée concernant le contenu et la portée de l'événement, ni aucune articulation supplémentaire relative à l'accent générique sur les liens entre les plantations commerciales et la sécurité alimentaire et la nutrition.

Au contraire, toutes les suggestions reçues impliquent l'utilisation de ressources financières supplémentaires pour couvrir les frais de déplacement des panélistes ainsi que des ressources humaines supplémentaires nécessaires pour organiser l'événement, ce qui va contre les indications

¹ Toutes les contributions écrites soumises par les membres du Bureau et du Groupe consultatif ont été publiées sur l'espace de travail (« Working Space ») du CSA :

<http://www.fao.org/cfs/workingspace/bag1819/en/>

précédemment fournies par le Bureau, tant en janvier qu'en novembre 2018, selon lesquelles aucune ressource supplémentaire ne devrait être utilisée.

Par ailleurs, un membre du Bureau a exprimé sa préoccupation concernant les implications de cette réunion en termes de ressources et le nombre d'événements intersessions du CSA, et suggéré qu'une proposition relative à cette réunion soit présentée et débattue dans le contexte de la préparation du Programme de travail pluriannuel 2020-2023. Cette approche ajournerait toute décision concernant cette réunion potentielle à la 46e session du CSA, en octobre 2019.

Comme solution de compromis, le Président du CSA suggère qu'une proposition soit envoyée à la Présidence du COFO, demandant qu'un point soit inclus à l'ordre du jour des réunions des Commissions régionales des forêts de la FAO² qui auront lieu en 2019.

La proposition pourrait préciser davantage la portée de l'événement et le type de questions devant être abordées, afin de donner une indication précise de la teneur escomptée de l'événement. Cette solution présenterait aussi l'avantage de renforcer la collaboration et les interactions entre le CSA et le COFO, suite à l'adoption des recommandations politiques sur la foresterie durable, en 2017.

En préparation de la réunion du 28 janvier, le Président du CSA encourage vivement les membres du Bureau et du Groupe consultatif à préparer des suggestions spécifiques sur la portée de la réunion.

Après avoir discuté avec le Groupe consultatif, le Bureau devrait prendre une décision sur cette question le 31 janvier.

² La FAO a établi six Commissions régionales des forêts qui, tous les deux ans, réunissent les chefs des services foresterie de chaque grande région du monde, afin d'aborder les questions les plus importantes concernant les forêts au niveau des régions. Les commissions examinent tant les questions politiques que techniques. Elles jouent un rôle clé dans l'Arrangement international sur les forêts, en servant de lien entre le dialogue mondial au niveau du Comité des forêts (COFO) et le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), et la mise en œuvre nationale. Les Commissions régionales des forêts sont aussi actives entre les sessions formelles du COFO. La plupart des Commissions disposent de groupes de travail techniques ou de sections régionales qui mettent en œuvre des projets bénéficiant de la collaboration entre les pays de la région.